

Bienvenue dans la famille PAT BVG.

PAT BVG, la caisse de pension pour les professions médicales – leader de la prévoyance professionnelle dans le secteur médical depuis 1984



Avec nos prestations et nos services, nous faisons partie des caisses de pension les plus conviviales de Suisse.

Qui peut se joindre à nous?

Indépendants sans personnel



Il est nécessaire d'être membre d'une des associations professionnelles affiliées.

Pour en savoir plus, consultez le site [Aperçu des associations affiliées](#)

Indépendants avec personnel; Personnes morales



Le domaine d'activité doit être médical ou paramédical. La preuve de l'indépendance est apportée par l'affiliation à l'une des associations professionnelles figurant [sur la liste de notre site Internet](#).

Si l'employeur est classé dans le code NOGA 86 (santé publique, selon l'Office fédéral de la statistique), une admission est également possible. Une autre possibilité est de mentionner le lien avec la médecine dans la description du but dans le registre du commerce.

Les personnes et entreprises suivantes peuvent également être assurées:

Indépendants et employés d'associations, d'entreprises ou d'institutions qui exercent une activité dans et pour le domaine médical et paramédical ou qui travaillent pour la fondation, comme par exemple medisuisse AVS AI, Assurance des médecins suisses, Caisse maladie des médecins suisses, pharmacies, cliniques, laboratoires, Spitex, dentistes, conseillers en assurances, et autres.

Demandez une offre sans engagement sous



[Demande d'offre prévoyance professionnelle](#)
ou par appel direct +41 71 556 34 10

**Personalvorsorgestiftung
der Ärzte und Tierärzte PAT-BVG**

Secteur prévoyance

PAT BVG
Frongartenstrasse 9
9001 Saint Gall

Tél. +41 71 556 34 00
www.pat-bvg.ch
info@pat-bvg.ch